

Projet d'ETABLISSEMENT



2016 2019

Mairie Ecuisses

Rue du 19 mars 1962

71210 ECUISSES.

Tel : 03.85.78.92.66.

LE SERVICE JEUNESSE ET LE CONTEXTE COMMUNAL

La commune d'Ecuisses compte 1700 habitants. Elle est géographiquement divisée en deux entités, « le Bourg » à caractère relativement rural, « les 7 écluses » zone plutôt péri urbaine.

Le nombre d'enfants scolarisés en école élémentaire est en progression avec 231 enfants sur l'école des 7 écluses et le R.P.I Ecuisses St Julien sur Dheune.

Les 11/14 ans sont au nombre de 100 et environ 70 15/17 ans, en prenant en compte la population de Saint Julien sur Dheune situé à 2,5 km.

La commune appartient au bassin Nord, de la communauté Urbaine Creusot Montceau. A 14 km du Creusot, la commune est limitrophe Le Breuil, Torcy, Montchanin, St Eusebe.

La commune demeure excentrée par rapport au grand centre urbains. Cet éloignement géographique impose à la population plusieurs types de contraintes.

Ces dernières consistent dans la recherche de lieux d'accueils pour les enfants sur les temps péri et extrascolaire.

Pour les jeunes, il est question de résoudre les contraintes de mobilité, de favoriser l'accès à l'information et de maintenir un lieu de rencontres permettant la mixité sociale et donc la connaissance de l'autre.

Depuis 1993, la commune en partenariat avec Le centre Multi Accueil Petite Enfance assure les accueils périscolaire, la restauration scolaire, le transport scolaire et l'animation des accueils extrascolaire.

En 1998, la signature simultanée d'un Contrat Temps Libre et d'un Contrat Educatif Local. La caisse d'allocation familiale et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sport ont soutenu le développement des actions en faveur des adolescents.

En 2013, l'ensemble des actions d'animation en direction de l'Enfance et de la Jeunesse est sous la responsabilité de la commune.

Historique :

1993	Création du Centre Multi Accueil Petite Enfance par l' Association
1996	Début de l'action communale en faveur de la population adolescente. Mise en place du PLAJS.
1998	Création du Local Jeune et du Cyber Jeune Conventionnement avec la CAF et la DDJS CTL et CEL
2009	Création du service Jeunesse de la commune est né en 2,,,
2010	Intégration au CISPD
2013	Municipalisation Du centre Multi Accueil Petite Enfance.

Démographie

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2010					
	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	83	56	67.5	71.7	62.2
6 à 10 ans	104	101	97.1	96.4	98.0
11 à 14 ans	87	87	100.0	100.0	100.0
15 à 17 ans	55	54	98.2	100.0	96.4
18 à 24 ans	114	47	41.2	36.2	46.4
25 à 29 ans	106	2	1.9	1.9	1.9
30 ans ou plus	1069	3	0.3	0.2	0.4

La population de la commune demeure assez réduite aux vue des objectifs du services jeunesse. C'est pourquoi, il est important de permettre une collaboration avec les services jeunesse des communes limitrophes ou appartenant à la communauté de commune du Creuot Montceau les mines. En effet, les coopérations intercommunale existantes (Saint Julien sur Dheune, Le Breuil, Torcy) facilitent l'organisation d'activités onéreuses tout en favorisant le brassage des populations.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone		
	2010	%
Ensemble	725	100.0
dans la commune de résidence	135	18.6
dans une commune autre que la commune de résidence	590	81.4
située dans le département de résidence	551	76.0
située dans un autre département de la région de résidence	12	1.7
située dans une autre région en France métropolitaine	27	3.7

Plus de 80% de la population active travail à l'extérieure de la commune.

Pour les parents, il s'agit de trouver des solutions d'accueils proche des établissements scolaires, permettant à leurs enfants de trouver des lieux de vie propices aux apprentissages, à la découverte, au repos aux jeux .

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2010		
	Hommes	Femmes
15 à 24 ans	23.9	33.3
25 à 54 ans	7.2	9.8
55 à 64 ans	9.8	12.5

Les personnes en situation de chômage sont en majorité âgés de 15 à 24 ans. Si cette tendance correspond à la réalité nationale, il apparaît important que le service Jeunesse s'emploie à accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets.

LE SERVICE JEUNESSE

Le service jeunesse est constitué de trois entités distinctes :

- ***Espace petite enfance/enfance***
 - *Halte Garderie*
 - *Accueil extrascolaires (3/11ans)*
 - *Garderie Périscolaire et restauration scolaire*
 - *Temps d'activités périscolaires (aménagement des rythmes scolaires)*

- ***Espace jeune***
 - *Accueil loisirs 11/14 ans*
 - *Accueils jeunes 15/18+*

- ***Espace Public numérique***
 - *Accueils scolaires*
 - *Activités périscolaires*

Les personnels

Chaque structures est gérée par un référent et l'équipe d'animation se répartie en fonction des nécessités de service tout en privilégiant la mixité de l'encadrement notamment lors de l'organisation d'activités passerelles (exemple : 9/14 ans).

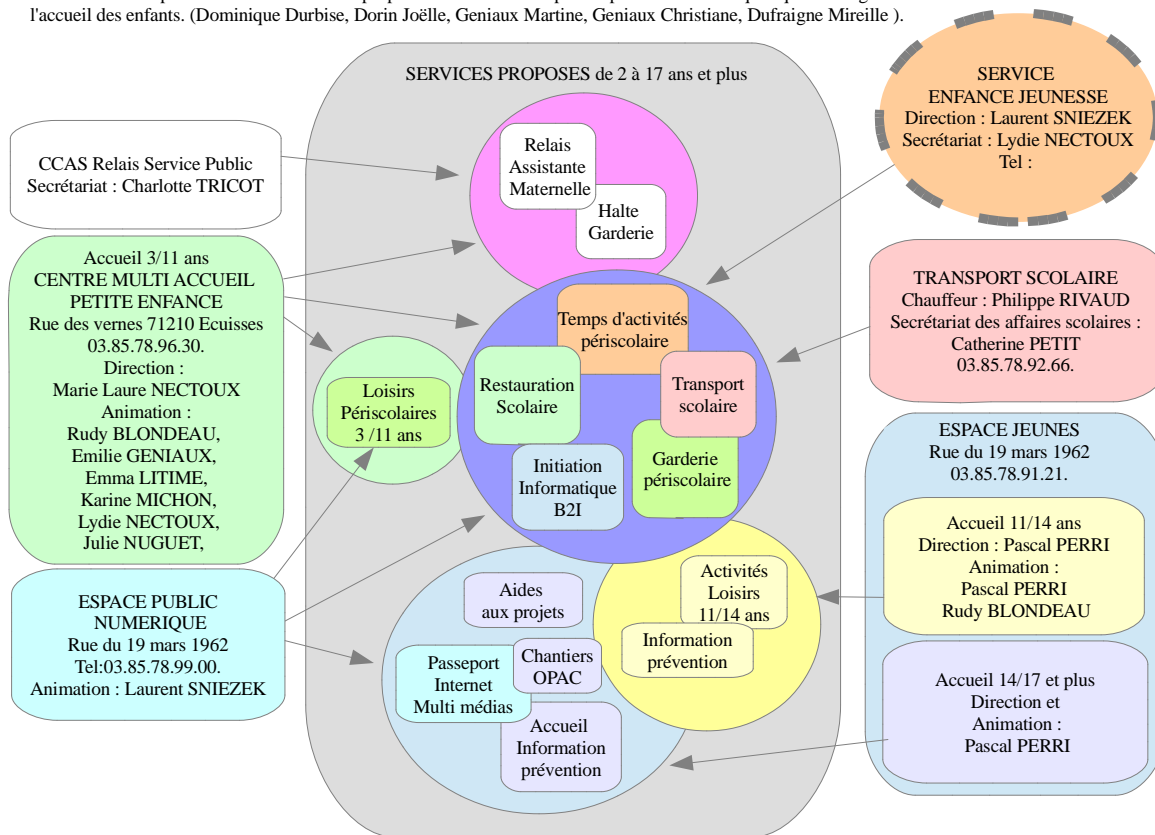
L'équipe d'animation se compose de :

- D'un responsable titulaire DEUST AGAPS, BEESAPT, Animateur Territorial
- Deux directeurs titulaires BAFD et BAPAAT pour l'un d'entre eux
- Une Secrétaire animatrice titulaire du BAFA
- 4 Animatrice BAFA
- Un intervenant sportif licence STAPS
- 3 ATSEM

L'équipe Technique :

- Une cuisinière
- Deux personnels de ménage
- Un chauffeur BUS

Le schéma descriptif des différents services proposés ne mentionnent pas les personnels techniques qui aident grandement au bon déroulement de l'accueil des enfants. (Dominique Durbise, Dorin Joëlle, Geniaux Martine, Geniaux Christiane, Dufraigne Mireille).



ESPACE PETITE ENFANCE/ENFANCE

Rue des Vernes
71210 ECUISSES
03.85.78.96.30
cmaecuisses@orange.fr

ESPACE PETITE ENFANCE/ENFANCE

l'accueil Halte Garderie 3 ans

	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi
Halte Garderie	9h00 11h30	9h00 11h30			9h00 11h30
RAM	17h30 18h30			9h00 11h30	

l'accueil de loisirs 3/11 ans

	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi
Garderie	8h00 9h00	8h00 9h00	8h00 9h00	8h00 9h00	8h00 9h00
Accueil loisirs	9h00 17h00	9h00 17h00	9h00 17h00	9h00 17h00	9h00 17h00
Garderie	17h00 18h00	17h00 18h00	17h00 18h00	17h00 18h00	17h00 18h00

l'accueil périscolaire 3/11 ans

	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi
Garderie	7h00 8h40	7h00 8h40	7h00 8h40	7h00 8h40	7h00 8h40
Restauration scolaire	11h45 13h40	11h45 13h40		11h45 13h40	11h45 13h40
Garderie	16h30 19h00	16h30 19h00	11h30 12h30	16h30 19h00	16h30 19h00

Temps d'activités Périscolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi
Ecole 7 écluses	15h30 16h30	15h30 16h30		15h30 16h30	15h30 16h30
Ecole René Jarlot	15h40 16h40	15h40 16h40		15h40 16h40	15h40 16h40
Ecole Jean Jarlot	15h50 16h50	15h50 16h50		15h50 16h50	15h50 16h50

INTRODUCTION

- L'enfant est un être humain, unique, social et indivisible.
- L'enfance et l'adolescence sont les moments privilégiés de la construction de la personnalité. L'éducation intervient comme facteur déterminant dans ce processus. Si les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants, des associations comme la nôtre ont aussi un rôle à jouer. Ceci est d'autant plus vrai que la société actuelle, en évolution accélérée, ne peut assumer pleinement sa mission éducative.
- L'être humain est porteur de valeurs fondamentales: justice, liberté, respect mutuel, égalité des droits et devoirs, solidarité, responsabilité, autonomie, laïcité.

HALTE GARDERIE

PROJET SOCIAL

Une démarche soucieuse du développement de l'enfant et de la construction de l'individu.

OBJECTIFS GENERAUX

Une finalité éducative

- Favoriser dès l'enfance le développement harmonieux de la personne développement physiologique, psychomoteur, affectif, intellectuel.
- Favoriser dès l'enfance l'accession de la personne à l'autonomie, c'est à dire à la capacité à déterminer et à mettre en oeuvre par elle même ses actes et ses comportements, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.
- Favoriser pour les enfants La découverte :
découverte d'activités, de lieux, de personnes dans l'environnement proche des accueils
Mais aussi découverte d'activités de lieux et de personnes extérieures au territoire communal
- Contribuer dès l'enfance à la formation du citoyen (personne sociale), à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la responsabilité et de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

Une finalité sociale

Elle consiste à apporter une réponse aux besoins de garde des familles, liés aux obligations professionnelles mais également aux convenances personnelles.

La relation avec les parents :

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant » proverbe Wollof). Au même titre que l'ensemble des acteurs de l'environnement social des enfants, le service Enfance Jeunesse contribue à l'éducation des enfants. L'éducation est partagée par tous, déléguée par les parents, responsables légaux de l'éducation (cf Code Civil). Dans ces conditions, le service Enfance Jeunesse doit être ouvert à la relation aux parents pour le bien être des enfants. Le dialogue est source d'enrichissement et de compréhension. Plus encore, le dialogue doit permettre de faire connaître et de valoriser les interventions de chacun auprès de l'enfant afin de donner du sens et de la cohérence à l'ensemble des actions éducatives.

Le service Jeunesse dispose de multiples moyens de communication.

Accueil sur les structures, communication sous forme papier ou numérique via l'envoi de courriel ou via le site internet de la commune, et surtout l'animation d'un **comité des usagers** qui se réunit au minimum une fois par trimestre.

L'obligation de sécurité :

Les organisateurs d'accueils garantissent dans leurs fonctionnements la sécurité physique, morale et affective de l'enfant de façon quotidienne.

Les familles :

Vis à vis de ce premier interlocuteur, dont l'importance va de soi, l'action devra s'articuler autour des objectifs suivants : répondre au mieux aux besoins, faire connaître le centre, le doter d'une image chaleureuse et accueillante, instaurer un climat de confiance propre à sécuriser chacun. Pour répondre à ces différents enjeux, outre la qualité des prestations proposées, une fonction particulière sera à privilégier celle de la communication et de la gestion des relations humaines.

- un accueil personnalisé : l'instant où les parents nous confient leur enfant doit être un moment privilégié. Pour une maman, accompagner son enfant vers l'animatrice qui aura à s'en occuper, pouvoir discuter avec elle et lui confier ses impressions ou ses recommandations, rester un moment avec son enfant et le voir se diriger vers ses copains ou vers les coins d'activité déjà en place la sécurisera sans aucun doute davantage que si elle avait du le laisser à la porte.

- des moments de rencontre ponctuels: une ou deux fois par an , les parents pourront être invités à des après-midi portes ouvertes, lors d'un spectacle ou à l'occasion d'un goûter préparé par les enfants, une occasion de découvrir de façon conviviale le centre et les personnes qui y travaillent.

- une information régulière (programmes d'activités, tarifications, compositions des menus...) devra être assurée par différents systèmes tels que la participation des usagers à certaines réunions, la distribution d'imprimés, l'affichage, des articles dans les journaux locaux, sans oublier tous les moments de rencontre avec les familles (accueil et fin d'activité)

PROJET EDUCATIF

Structuration de l'espace :

Un lieu de vie, par référence à chez soi, est un lieu où l'on peut s'allonger, où l'on peut courir, où l'on peut faire ses devoirs, lire, où l'on peut s'isoler. Quand on regarde vivre un enfant chez lui, il passe d'un endroit à l'autre, d'une activité à l'autre, au gré de ses intérêts et de ses besoins. Pour être un lieu de vie, le centre devra donc proposer cette même diversité, ces mêmes repères : coin jeu, coin bibliothèque, coin repos, coin déguisement... Si certains aménagements pourront rester en place quelle que soit l'activité en cours il est vraisemblable que d'autres installations, propres à chaque service, devront être conçues pour être facilement changées de place, rangées ou déballées (malles d'outillage ou d'activités manuelles, peinture, matériel audio-visuel, expression...

Un espace de liberté

Cette structuration de l'espace n'a de sens que si l'enfant dispose de la liberté nécessaire pour aller et venir, choisir en fonction de ses envies, les endroits et activités qu'il souhaite, ceci bien entendu en respectant les règles qui seront mis en place par les adultes (rangement du livre utilisé, calme dans les coins repos ou bibliothèque, etc...)

Cette conception, si elle reste valable pour certains moments du centre, répond principalement aux exigences des temps de restauration et de garderie. En effet, on ne peut pas imaginer obliger systématiquement les enfants à suivre des activités dirigées alors qu'ils sortent de l'école et peuvent avoir besoin tout simplement de souffler ! Ceci d'ailleurs ne dispense pas les animateurs présents pendant ces services de proposer des activités ou de participer à celle qui s'organisent. A ce propos, une attention particulière après le repas sera portée au coin repos, de façon à permettre à ceux qui le désirent et notamment aux plus petits de se relaxer, voire de s'endormir. Lire ou raconter une histoire, assurer une présence rassurante et maternelle, veiller au strict respect du calme de ce lieu, seront les tâches essentielles de la personne chargée de gérer ce moment.

S'approprier l'espace

Le contenu des précédents paragraphes indiquent déjà des pistes qui permettront aux enfants de s'approprier ce nouvel espace. A ce sujet, un élément qui peut paraître un détail me semble pourtant avoir son importance la possibilité qui peut être offerte d'emmener au centre des objets de chez soi. Souvent dans les lieux collectifs, on hésite à autoriser cette pratique, de crainte de créer des "histoires" (objets perdus, cassés ou volés). Pourtant, comme il est agréable pour l'enfant, de retrouver une poupée, un nounours, un livre auquel il tient, bref quelque chose qui vient de chez lui et dont le seul contact ou la simple vue suffisent à le sécuriser quand la fatigue où le vague à l'âme le guette

Trouver dans cette espace cette petite partie de “chez soi”, c’est aussi une façon de marquer son territoire et de le reconnaître comme lui appartenant.

Un lieu de vie

La halte garderie accueillera des enfants d’âges différents. La structure permet aussi l’accueil d’enfants atteints de troubles de la santé , sur des durées variables, selon des logiques spécifiques; cependant, malgré toutes ces différences, une constante existe dans le fait que le centre sera, l’espace d’un temps, le lieu de vie de l’enfant.

Penser “lieu de vie”, c’est réfléchir au rôle de du personnel, aux règles collectives et individuelles qui régissent la vie dde la structure, à la structuration de l’espace, aux mobiliers,... c’est aussi et surtout se pencher sur les besoins de l’enfant et principalement sur celui de sécurité affective. En effet, on connaît l’intensité de la vie affective de l’enfant et l’immense besoin de sécurité qui en découle. La tâche première du personnel sera donc d’exister très rapidement en tant que repère pour l’enfant. Ceci sera rendu possible par sa disponibilité, par la chaleur de la relation qu’il saura créer, par sa participation aux activités et aux différents moments de vie quotidienne (à table avec les enfants, au goûter, dans le coin repos...) mais aussi par les règles de vie qu’il aura à faire respecter et à respecter lui-même.

Pour les accueils en garderie un goûter est prévu, afin de répondre à certains équilibres alimentaires et rythmes de vie mis à mal par les contraintes que la vie professionnelle des parents fait peser sur l’existence de l’enfant.

La nécessité de favoriser l’expression

en offrant la possibilité de participer à des activités aussi bien individuelles que collectives, adaptées à l’âge et à l’envie des enfants. L’expression de tous ne sera possible que si l’éventail des activités proposées est suffisamment diversifié. La vie au centre de loisirs doit être principalement composée de temps en groupe restreint. Cela doit permettre à chacun d’identifier les personnes et les locaux plus aisément, mais surtout d’accueillir l’enfant et ses besoins de manière plus personnalisée en évitant le plus possible, le bruit, l’excitation et le stress. La vie en grand groupe doit exister aussi lors de projets exceptionnels (grands jeux, sorties...).

PROJET PEDAGOGIQUE CENTRE DE LOISIRS

1) Le centre de loisirs : une structure ouverte au partenariat

Les familles :

Vis à vis de ce premier interlocuteur, dont l'importance va de soi, l'action devra s'articuler autour des objectifs suivants : répondre au mieux aux besoins, faire connaître le centre, le doter d'une image chaleureuse et accueillante, instaurer un climat de confiance propre à sécuriser chacun. Pour répondre à ces différents enjeux, outre la qualité des prestations proposées, une fonction particulière sera à privilégier celle de la communication et de la gestion des relations humaines.

- un accueil personnalisé : l'instant où les parents nous confient leur enfant doit être un moment privilégié. Pour une maman, accompagner son enfant vers l'animatrice qui aura à s'en occuper, pouvoir discuter avec elle et lui confier ses impressions ou ses recommandations, rester un moment avec son enfant et le voir se diriger vers ses copains ou vers les coins d'activité déjà en place la sécurisera sans aucun doute davantage que si elle avait du le laisser à la porte.

- des moments de rencontre ponctuels: une ou deux fois par an , les parents pourront être invités à des après-midi portes ouvertes, lors d'un spectacle ou à l'occasion d'un goûter préparé par les enfants, une occasion de découvrir de façon conviviale le centre et les personnes qui y travaillent.

- une information régulière (programmes d'activités, tarifications, compositions des menus...) devra être assurée par différents systèmes tels que la participation des usagers à certaines réunions, la distribution d'imprimés, l'affichage, des articles dans les journaux locaux, sans oublier tous les moments de rencontre avec les familles (accueil et fin d'activité)

- l'école :

Le public accueilli, le caractère éducatif de la structure, la complémentarité de service (cantine, garderie), sa proximité, font de l'école un partenaire incontournable d'une telle action.

Que ce soit par l'organisation des services (heures de cantine, retour des enfants dans les classes, prise en charge après les cours), la mise en place d'animations pendant le temps scolaire ou hors temps scolaire, la conduite d'activités spécifiques susceptibles d'aider dans leur progression des

enfants en difficulté, le dialogue avec les enseignants est plus que souhaitable.

Les prestataires de service et autres partenaires :

Etre en relation avec différents prestataires de service (piscine, clubs sportifs, poney...) ou associations travaillant dans le même champ que nous, répond à deux logiques de grand intérêt :

- diversifier les propositions d'activité pour le CLSH et mettre en place des activités sortant du cadre strict de la structure (mini camp)

- permettre aux enfants de s'approprier un environnement culturel plus vaste que celui de leur village. Je reviendrai plus en détail sur cette question des activités dans la partie traitant de ce sujet.

2) Le centre de loisirs : un lieu de vie

Le centre accueillera des enfants d'âges différents, la structure permet aussi l'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé , sur des durées variables, selon des logiques spécifiques; cependant, malgré toutes ces différences, une constante existe dans le fait que le centre sera, l'espace d'un temps, le lieu de vie de l'enfant.

Penser "lieu de vie", c'est réfléchir au rôle de l'animateur, aux règles collectives et individuelles qui régissent la vie du centre, à la structuration de l'espace, aux mobiliers,... c'est aussi et surtout se pencher sur les besoins de l'enfant et principalement sur celui de sécurité affective. En effet, on connaît l'intensité de la vie affective de l'enfant et l'immense besoin de sécurité qui en découle. La tâche première de l'animateur sera donc d'exister très rapidement en tant que repère pour l'enfant. Ceci sera rendu possible par sa disponibilité, par la chaleur de la relation qu'il saura créer, par sa participation aux activités et aux différents moments de vie quotidienne (à table avec les enfants, au goûter, dans le coin repos...) mais aussi par les règles de vie qu'il aura à faire respecter et à respecter lui-même.

Pour le centre de loisirs, où le nombre d'enfants peut progresser (compte tenu de la population d'Écuisses et des communes environnantes, il est fort possible de se retrouver avec un effectif important, cette volonté de favoriser une relation faite d'écoute et de disponibilité impliquera une répartition de l'effectif en groupes mixtes, sur le critère de l'âge, chaque groupe ayant un fonctionnement autonome et étant confié à un animateur "repère". Cette formule permettrait également de mieux adapter le rythme et les activités aux besoins des enfants.

Privilégier l'ouverture sportive et culturelle

doit être privilégiée. Les pratiques culturelles doivent favoriser l'épanouissement de Soi et la découverte de l'Autre.

Offrir l'accès aux informations relative à la santé

Les actions proposées aux différents publics doivent promouvoir la notion de bonne santé et prévenir les comportements à risques.

Permettre pour chaque enfant d'exercer sa citoyenneté

Il s'agit de permettre aux enfants et jeunes d'assumer des responsabilités et des rôles variés, de participer à l'élaboration des règles de vie et de s'impliquer dans la gestion des activités et de la vie quotidienne. Le service Jeunesse doit aussi permettre aux enfants de multiplier les rencontres et de favoriser la découverte de l'autre dans ses différences.

Pour ce faire, il appartient à l'équipe pédagogique d'établir une progression dans l'organisation des activités afin de rendre les publics acteurs de leurs loisirs

- ◆ mise en place activités , rangement matériel.
- ◆ Participation à l'inventaire des matériels.
- ◆ Participation aux tâches quotidiennes lors des séjours et temps de vie collective.
- ◆ Gestion complète de vie collective.

Parallèlement, la mise en place d'activités passerelles (9/14ans), (11/16 ans) permet d'établir une continuité dans l'accueil des différents publics tout en permettant aux plus grands de se responsabiliser en accompagnant les plus jeunes dans la découverte de certaines activités.

S'inscrire dans une démarche de développement durable.

Découverte du vivant et préservation de l'environnement :

Le caractère rural de la commune facilite l'organisation d'animations et d'actions liés à la connaissance du milieu naturel.

Apprentissage de la mobilité

Si les déplacements en bus ou minibus apparaissent adaptés à l'organisation des activités, le service jeunesse entend favoriser la découverte de multiples moyens de transport.

Dans une logique de renforcement de l'autonomie et de sensibilisation au développement durable, les publics sont amenés à utiliser différents moyens de locomotion lors des activités

- ◆ Déplacements en train
- ◆ Déplacements en bus ou tramway dans les agglomérations
- ◆ Déplacements en vélos pour les activités proches / code de la route BSR
- ◆ Déplacements avec mon Rezo

Encourager la relation avec le tissu associatif

Afin de diversifier l'offre d'activités, permettre une meilleure connaissance de la vie communale voir encourager l'engagement associatif, le service jeunesse collabore avec les associations communale sur des actions spécifiques (exemple : « nettoyons la nature » avec les

société de pêche et de chasse).

Contribuer à la lutte contre l'échec scolaire :

Le service jeunesse, en concertation avec les parents, les établissements scolaires, le CCAS, l'action sociale, reste vigilant face aux situations de difficultés ou de décrochage scolaire. Son action étant soutenu par la cellule de veille du CISPD Creusot

En parallèle, plusieurs locaux sont disponibles afin de favoriser l'organisation des activités

- ***Bibliothèque***
- ***Salle de motricité et art plastique (école des sept écluses)***
- ***Salle de classe (RPI Bourg Saint Julien sur Dheune)***
- ***Stade Jean Bazireau***
- ***Salle EPS***
- ***Stade / City stade***

PROJET EDUCATIF CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs : un lieu d'éducation

Quelques principes

- l'éducation est globale, elle tend à développer tous les aspects de la personnalité, elle est de tous les instants.
- si l'enseignement participe de l'éducation, l'éducation ne se résume pas cependant à l'enseignement
- tous les milieux de vie doivent tendre à être des milieux d'éducation et s'ouvrir les uns aux autres
- éduquer, c'est aider les personnes à devenir conscientes du milieu dans lequel elles vivent, conscientes d'elles même, et par conséquent capable d'agir sur ces milieux et sur elles-même.
- l'éducation, ce n'est pas seulement "apprendre à faire", c'est aussi donner confiance, permettre de s'exprimer, accompagner un processus de développement, par l'image que l'on donne de soi, aider l'enfant à s'identifier positivement au monde des adultes.

Éducation et vie quotidienne

A travers les actes de la vie quotidienne les enfants peuvent acquérir indépendance, savoir-faire, confiance en soi pour peu que l'adulte sache trouver des formes de participation adaptée (couper seul sa viande, desservir la table, partager un plat...). L'ensemble de ces tâches induit également une conscience de l'autre et une approche de la compréhension des règles collectives et des valeurs qui les fondent (respect, partage, écoute...).

Par exemple, les moments de repas impliqueront une présence active du personnel d'animation, à table avec les enfants, dans la perspective de "s'assurer que chacun mange à sa faim, que les règles de vie inhérents à ces instants soit respectées (calme, hygiène, limitation des déplacements...), permettre à chacun de participer à certaines tâches de service, donner à ces repas un caractère familial et chaleureux, véritable moment d'échange entre les enfants et l'adulte.

Activités et éducation

La pratique d'activité occupe pour nous une place importante dans tout système éducatif, en tant que support de relation, expérimentation, confrontation au monde, expression et développement des capacités, exercice et prise de responsabilité si l'on se donne bien sûr les moyens d'associer l'enfant à l'élaboration des choix d'activité plutôt que de le restreindre à un simple rôle de consommateur.

Le centre de loisirs : un lieu d'activité

Compte tenu des aspects du centre exprimés précédemment, de la diversité des publics et des services, les activités se définiront selon des démarches différents. Il est important à ce sujet d'organiser de façon équilibrée sur une journée mais aussi sur des périodes plus longues (trimestre), la succession de ces différentes démarches.

Activités libres et régulières

Liées à l'aménagement du centre, ces activités permettront aux enfants de se divertir sous l'oeil attentif des animateurs, qui, même s'ils ne participent pas directement à l'activité seront garants du bon déroulement de celles-ci. A ce sujet, en plus des coins "activités" déjà cités, il sera nécessaire d'acquérir certains jeux adaptés à chaque âge(puzzle, jouets, cubes, jeux de sociétés, petites voitures,...).

Activités à l'extérieur

Bien sûr des activités animées par le personnel du centre seront organisées (jeux, pêche, randonnées, sortie vélo, découverte du milieu naturel...) mais aussi celles assurées par des prestataires de service dont j'ai déjà parlé. Ainsi, on peut imaginer un programme sur un trimestre permettant aux enfants de s'initier ou de se perfectionner chaque mercredi à une discipline particulière. Il est évident que de tels projets seront soumis préalablement à une étude financière de faisabilité.

Avec le local jeune nous programmons chaque vacances et les mercredis après-midi des activités passerelles pour les 9/11 et les 11/14 ans.

Démarche de projet d'activité

S'il est certain qu'une part importante des activités sera proposée par les animateurs, nous pensons qu'il est souhaitable de privilégier cependant la naissance de projets associant adultes et enfants et pouvant se dérouler sur plusieurs jours (théâtre, mini-camp, construction de cabanes,...)

De tels projets sont intéressants à plus d'un titre

Premièrement parce qu'ils permettent à l'enfant d'être véritablement acteur de l'activité en ce sens où il est associé du choix à la réalisation, en passant par la détermination des moyens à mettre en oeuvre pour aboutir.

Deuxièmement parce que s'appuyant sur la motivation de l'enfant, ils incitent celui-ci à revenir régulièrement au centre.

Les activités : une "vitrine" du centre de loisirs

Quelle que soit la qualité des relations, de l'accueil, ou des différentes prestations proposées, les activités restent pour le public un critère privilégié d'évaluation de ce type de structure. Ainsi il est nécessaire de mettre en place, en plus des activités régulières, des activités de caractère

exceptionnel, jouissant d'un certain crédit auprès de la population et pouvant faire l'objet d'articles de presse.

Ce type d'actions n'est d'ailleurs pas contradictoire avec les démarches déjà proposées. Organiser une journée à la neige, ou une sortie à la patinoire de Dijon est tout à fait cohérent avec le souhait d'aider les enfants à découvrir un environnement nouveau.

Profiter de l'aboutissement d'un projet carnaval pour inviter les parents à un goûter festif ne fait que ponctuer la réussite du projet.

Activités intergénérationnelles

Dans notre société où beaucoup de familles sont éclatées les enfants ont de moins en moins de repères familiaux et affectifs. C'est pour quoi il est utile de rétablir avec les personnes âgées un lien par lequel les enfants retrouvent des valeurs humanistes de culture et d'éthique et de construire leur identité.

Nous devons favoriser, non seulement les rencontres entre personnes d'âges différents, mais encore de les associer aux programmes éducatifs et même d'activités (jeux de société, atelier cuisine) afin d'encourager les échanges.

Activités autour du milieu naturel

Si on respecte les individus, il va de soi qu'on respecte l'environnement, la nature. L'initiation à l'exploitation des ressources naturelles et la participation avec d'autres à la découverte, à l'entretien et à la remise en état du milieu naturel sont autant d'activités concrètes qui permettent de mesurer les conséquences de la pollution de la vie.

Sécurité des enfants

Le bâtiment qui accueille les enfants comprend une entrée principale. Une autre porte donne sur la cour, les portails sont fermés à clé quand les enfants jouent dehors.

Nous demandons aux parents d'accompagner leurs enfants dans le centre et de venir les chercher. Un enfant ne part jamais seul, il attend avec une animatrice.

Nous avons rédigé avec l'équipe d'animation un règlement intérieur qui est transmis aux enfants. Les consignes sont à respecter (ex : interdiction de sortir du centre...), sinon nous appliquons des sanctions.

ESPACE JEUNES

Espace Jeunes
Rue du 19 mars 1962
71210 Ecuisses
03.85.78.91.21.
espacejeune.ecuisses@yahoo.fr

ESPACE JEUNE

l'accueil de loisirs 11/14 ans.

Objectifs pédagogiques :

- Permettre la découverte d'activités, de lieux, de soi (l'effort), de l'autre.
- Permettre aux adolescents de faire les apprentissages de l'autonomie, de la solidarité durant les temps de loisirs.
- Informer sur les sujets relatifs à la santé.
- Favoriser les relations des personnes entre elles, de chaque personne avec le groupe, afin de favoriser la sociabilité, la construction de chacun et le respect des différences.
- Valoriser les initiatives, la prise de responsabilité, favoriser l'expression et la participation des jeunes dans un but de personnalisation et de socialisation.
- Favoriser l'émergence de projets en réponse à leurs besoins, à leurs souhaits de découverte et de plaisir tout en étant accompagné par des animateurs.
- Impliquer les jeunes dans la vie de la commune.

Activités

Un programme d'activités, d'ateliers/stages, de 3 mini séjours, et 2 séjours, est établi lors de chaque vacances scolaires. Ce programme fait l'objet d'un envoi par courrier trois semaines avant chaque vacances scolaires. Les adolescents âgés de 16 à 18 ans désireux de participer aux activités seront impliqués dans l'organisation et la gestion de l'activité.

Les diverses activités proposées devront émaner en priorité des envies des adolescents et permettre ainsi un investissement optimal dans la préparation et l'organisation des activités ; et ceci avec l'aide et le soutien de l'animateur jeunesse.

Le fait de vouloir rendre l'adolescent auteur et acteur de ses loisirs nécessite de la part de l'animateur une présence continue sur le terrain afin de pouvoir être à l'écoute, suggérer, susciter l'intérêt et faire émerger le moindre souhait concernant leurs loisirs.

Les activités devront tenir compte de l'environnement local, qu'il soit associatif, culturel, social, géographique ou climatique.

Concernant la pratique tarifaire, elle sera soucieuse de permettre l'accès aux activités du plus grand nombre. Des actions d'autofinancement sont possibles et souhaitables pour favoriser cette volonté.

Les chèques vacances sont acceptés et les paiements échelonnés également.

L' « Accueil de loisirs » est également un point de départ de projets jeunes : culturels, sportifs, associatifs, humanitaires, découvertes... Ils peuvent donc utiliser le local afin de se réunir, de discuter de leurs projets et les construire avec des personnes ressources.

● Junior Association : l'activité se déroule au sein de l'Espace jeunes :

Les adolescents impliqués ont accès en dehors des horaires d'ouverture liés à l'Accueil de Loisirs.

Pour pouvoir accéder au local en soirée, les week-end, etc. les jeunes doivent au préalable adhérer à la junior association.

L'objectif principal consiste à inciter les adolescents à participer à l'animation d' un bar sans alcool.

Cette JA peut aussi organiser d'autres animations ou soirées, en fonction des envies et des motivations. L'animateur de l'Espace jeunes les encourage dans leur démarche. Notons que depuis sa création, le dynamisme et l'activité de la JA sont fluctuants.

Horaires d'ouverture

L'Accueil loisirs (11 17 ans) ouvre ses portes :

- - pendant les périodes scolaires, les mercredis de 14 h 00 à 16 h 30 ;
- - pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h

L'accueil de loisirs peut selon les activités (ateliers, activités, sorties, soirées, ...) modifier ses horaires d'ouverture.

L'Espace Jeunes interrompt périodiquement son accueil de jeunes pendant les trois dernières semaines du mois d'août et une semaine lors des vacances de Noël.

Locaux

La capacité d'accueil de la structure est de 40 personnes. Mais le public accueillis ne pourra excéder un rapport de un adulte référent pour 12 jeunes.

Les locaux se répartissent en trois pièces. La première est occupée par les bureaux du responsable de la structure , une buvette sans alcool les documents d'information Jeunesse, une connexion Internet.

les deux salles suivantes destinés aux jeunes mettent à disposition un salon TV Wii, jeux de société, table de ping pong.

Dans le cadre des activités sportives, l'accueil des adolescents inscrits se fait dans un local aménagé sur le stade Jean Bazireau.

Encadrement :

Les activités et séances sportives sont conduites par l'intervenant sportif des écoles (ETAPS) et d'un animateur BAPAAT + BAFD responsable de l'« Accueil de loisirs».

Dans le cadre du PLAN EDUCATIF TERRITORIAL

La collaboration avec les associations locales et les différents services jeunesse de la Communauté Urbaine Creusot Montceau seront recherchées:

Éducation à l'environnement : Société de pêche et de chasse

Initiation aux gestes de premiers secours : Amicale des pompiers

Activités Numériques : Espace public numérique

l'accueil Jeunes 15/18+ ans

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'accès des adolescents aux informations liées à la santé,
- Écouter, accompagner, conseiller, orienter les jeunes rencontrant des difficultés.
- Permettre aux adolescents de faire les apprentissages de l'autonomie, de la solidarité durant les temps de loisirs.
- Favoriser les relations des personnes entre elles, de chaque personne avec le groupe, afin de favoriser la sociabilité, la construction de chacun et le respect des différences.
- Valoriser les initiatives, la prise de responsabilité, favoriser l'expression et la participation des jeunes dans un but de personnalisation et de socialisation.
- Favoriser l'émergence de projets en réponse à leurs besoins, à leurs souhaits de découverte et de plaisir tout en étant accompagné par des animateurs.
- Impliquer les jeunes dans la vie de la commune.

Activités :

L'Accueil jeunes propose un accueil pour les adolescents à partir de 14 ans . Une relation éducative y est constamment assurée.

Ce local est :

- un lieu de rencontre et de détente pour les adolescents,
- un lieu de loisirs (activités ponctuelles, soirées...),
- un lieu de réunion entre jeunes et entre jeunes et adultes,
- un lieu d'information sur les loisirs, les vacances, la vie associative, la prévention et l'information santé.

Dans le cadre du PLAN EDUCATIF TERRITORIAL

La collaboration avec les associations locales, des professionnels de la santé et les différents services jeunesse de la Communauté Urbaine Creusot Montceau sont recherchés:

Éducation à l'environnement : Société de pêche et de chasse

Initiation aux gestes de premiers secours : Amicale des pompiers

Activités Numériques : Espace public numérique

Centre médico-social : Conseillère économique sociale et familiale

Mission Locale, Foyer des jeunes travailleurs

ANPAA SDIT

CCAS de la commune

Associations jeunes et projets individuels et collectifs

Les adolescents peuvent bénéficier du soutien de l' Espace Jeunes en partenariat avec l'Espace Publique Numérique dans le cadre de projets associatifs, collectifs ou personnel.

Ce soutien se traduit par l'apport de conseils, d'outils méthodologiques à la construction de projets, de locaux et de matériels (logistiques ou informatiques).

En parallèle la structure organise des ateliers graph et chantier OPAC pour impliquer les adolescents dans l'embellissement de la commune.

Horaires d'ouverture

L'Accueil jeunes (15 18+)Le Local Jeune ouvre ses portes :

- pendant les périodes scolaires,

	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi
	16h30 21h00	14h 19h00	16h30 20h00	16h30 22h00	13h00 18h00

- pendant les vacances scolaires (hors juillet et août), du lundi au vendredi de 17 h à 19 h
- pendant les vacances scolaires de l'été, du mardi au samedi de 17 h à 19 h.

L'accueil jeunes peut, selon les activités (ateliers, soirées, ...), modifier ses horaires d'ouverture.

Locaux :

La capacité d'accueil de la structure est de 40 personnes. Mais le public accueillis ne pourra

excéder un rapport de un adulte référent pour 20 jeunes.

Les locaux se répartissent en trois pièces. La première est occupée par les bureaux du responsable de la structure , une buvette sans alcool les documents d'information Jeunesse, une connexion Internet.

les deux salles suivantes destinés aux jeunes mettent à disposition un salon TV Wii, jeux de société, table de ping pong.

Encadrement :

Lors des ouvertures, animateur BAPAAT + BAFD responsable de « l'accueil jeunes » assure d'une présence éducative..

Évaluation :

Pour évaluer l'impact de l' Espace Jeunes sur la population jeunes de la commune, une comptabilisation des présences sur les activités et les temps d'ouverture sera tenue par l'animateur référent. Les jeunes fréquentant le lieux « Accueils jeunes » sont invités à s'inscrire sur une feuille d'émargement en précisant leurs heures d'arrivée et de départ. En ce qui concerne les publics qui fréquenterait de façon épisodique la structure, il leur sera demandé leurs Etat Civil, leurs lieux d'habitation. Si la fréquentation atteint plus de trois fois ces personnes seront dans l'obligation de satisfaire aux conditions d'inscriptions.

Parallèlement, les séjours font l'objet d'une évaluation par les participants et les parents peuvent eux aussi s'exprimer sur le degré de satisfaction apportés par les prestations de l' Espace Jeunes. Les animateurs évaluent l'ambiance des séjours, le comportement du groupe.

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

Cyber Jeunes
Rue du 19 mars 1962
71210 Ecuisses
03.85.78.99.00.

cyberecuisses@yahoo.fr

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

L'Espace numérique constitue un outil transversal à la disposition des

accueils de loisirs et de l'accueil jeunes

Objectifs pédagogiques :

- Préparation des élèves cycle 2 et 3 aux B2i,
- Favoriser les pratiques intergénérationnelle.
- Être un lieu ressources pour les Accueils de loisirs sans hébergement de la commune
- Familiariser l'ensemble de la population aux TIC.
- Garantir à tous l'accès aux technologies de l'information et de la communication.
- Permettre à la population de perfectionner sa connaissance des technologies de l'information et de la communication.
- Être un lieu de découverte, d'échanges et de convivialité.
- Informer des risques liés au mésusages des TIC

Activités :

L'Espace Publique Numérique (EPN) est composé de 14 postes informatiques.

5 sont dédiés à la navigation sur Internet dont 2 avec visio-conférence.

1 poste permet le travail de l'image et de la vidéo.

5 postes sont destinés aux jeux et travail bureautique de base.

1 poste en mode d'exploitation Linux

3 postes en mode d'exploitation windows 98

Au travers des activités proposées par l'EPN, (initiation bureautique, jeux réseau, Hard ware, initiation à la vidéo et à la retouche d'image), l'objectif est de permettre l'échange de savoirs faire entre pairs et de façon intergénérationnelle.

- Créneaux 8/14 ans
- Créneau 14/77+

Ouverture :

- pendant les périodes scolaires,

	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi
9/11 ans	16h30 18h00		16h30 18h00	16h30 18h00	
11/16 ans		14h00 16h00			14h00 16h00

- pendant les vacances scolaires (hors juillet et août), du lundi au vendredi
- pendant les vacances scolaires de l'été,

Locaux :

La capacité d'accueil de la structure est de 12 personnes.

Encadrement :

Lors des ouvertures, animateur BEESAPT assure d'une présence éducative..